

La Semaine de
**la solidarité
internationale**
www.lasemaine.org

Du 17 au 25 novembre 2012 - 15^e édition

Droits à l'essentiel ici et là-bas

**Une semaine d'indignation positive
au service des droits humains**

15^e édition nationale - **17 au 25 Novembre 2012**

Plus de **7000 événements** organisés partout en France

**DROITS
à
L'ESSENTIEL**

Dossier de Presse 2012

www.lasemaine.org



« La reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. »

Extrait de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*
10 décembre 1948



SOMMAIRE



1. LE MOT DE / Amadou et Mariam : la solidarité internationale en chantant

2. TRIBUNE / 15 ans d'indignation positive au service des droits humains par Nathalie Pérè-Marzano, déléguée générale du Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID)

3. RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX / Une urgence, plus que jamais

- La richesse augmente, les inégalités s'accroissent
- Droits de l'Homme : le texte fondateur
- Les droits : des principes à (faire) appliquer

4. SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE / Une semaine pour promouvoir l'essentiel

5. PROGRAMME / 7 000 événements partout en France

- La *Solisphère*, une action commune de lancement
- Sept DroitS à l'essentiel en sept manifestations
- Les immanquables de *La Semaine*

6. DROITS A L'ESSENTIEL / Portraits d'acteurs engagés ici et là-bas

- Droits à l'accès à des soins de qualité Page 15
- Droit à l'accès à l'eau et à l'assainissement Page 17
- Droit à l'alimentation Page 19
- Droit à l'éducation Page 21
- Droits au travail décent Page 23
- Droits civils et politiques Page 25
- Droits des migrants Page 27

7. AGIR / Panorama des formes d'engagement pour la solidarité internationale

- L'engagement bénévole et volontaire
- L'engagement citoyen
- L'engagement des collectivités locales
- L'engagement professionnel
- L'engagement résistant

8. ILS FONT LA SEMAINE / Membres, partenaires

9. CONTACTS PRESSE

LE MOT D'AMADOU ET MARIAM, LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN CHANTANT



« Internationaux », ils le sont par la renommée de leurs albums. « Solidaires », par leurs engagements pour le respect des droits humains. Amadou et Mariam, le couple de musiciens maliens auteurs de l'album *Dimanche à Bamako* apporte son soutien à la 15^e édition de *La Semaine de la solidarité internationale*.

© amadou-mariam.com

« Pour nous, l'idée même de la solidarité est essentielle.

A ceux qui bafouent les droits humains, nous répliquons que chacun a le droit à une maison, à de l'eau, à être soigné, à travailler. Le travail permet de s'affirmer. La parole de se faire comprendre. La vie est basée sur ces droits.

A ceux qui les défendent, nous disons « Courage, continuez à aider les gens à surmonter leurs problèmes et à faire respecter leurs droits. C'est un perpétuel combat, que ce soit ici ou là-bas. Ne vous découragez pas : sensibilisez, informez, agissez.

Nous retournerons ainsi ensemble à l'essentiel, aux vraies valeurs faites de rencontres, d'échanges et de solidarité. »

Interview complète
sur www.lasemaine.org

TRIBUNE : 15 ANS D'INDIGNATION POSITIVE AU SERVICE DES DROITS HUMAINS

© xætrva2012



Nathalie Pérè-Marzano
Déléguée générale du CRID
+++++

Vous avez soif ?

Vous ouvrez votre robinet et vous vous désaltérez ;

Vous avez fièvre et douleurs ?

Vous allez à la pharmacie vous procurer des médicaments ;

Vous souhaitez vous informer ?

Vous allumez votre radio et disposez d'informations fiables, dans votre langue.

Combien de fois par an, quasi automatiquement, répétez-vous ces gestes ?

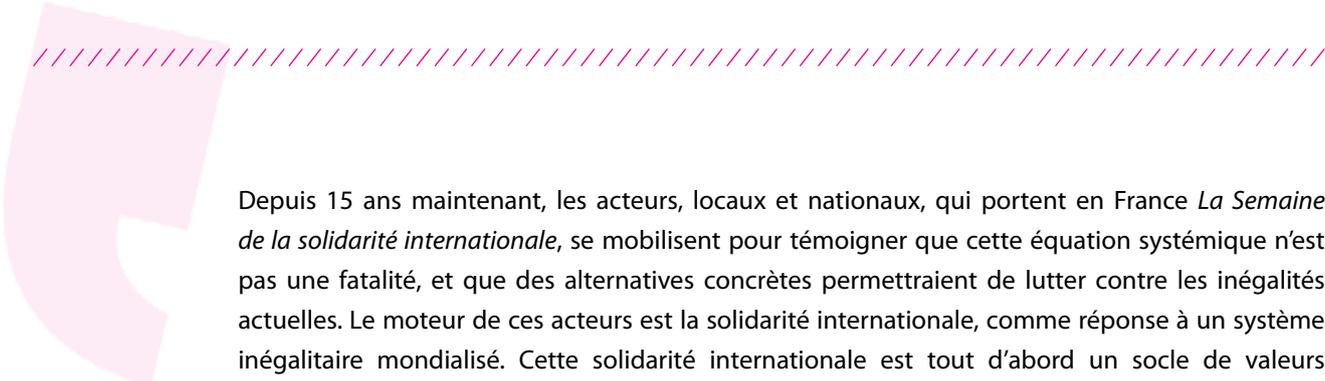
Imaginez que tout cela disparaisse du jour au lendemain...

... vous vous retrouverez dans le quotidien de millions de gens partout sur la planète.

Ceci n'est pas une fiction, une caricature misérabiliste ou culpabilisante. Cela révèle le niveau des inégalités que nous avons atteint aujourd'hui, partout dans le monde ; bien sûr entre pays occidentaux « surdéveloppés » et pays dits « pauvres », mais hélas aussi au sein même de chaque pays, « riches » ou « émergents » inclus...

Il n'y a aucune justification à un tel niveau d'inégalités d'accès à ce que nous nommons les « droits fondamentaux ». Rien ne peut expliquer qu'une partie largement majoritaire de la population mondiale n'ait pas droit à une vie décente, un travail décent, un environnement sain, une alimentation suffisante et de qualité.

Une explication s'impose donc : nous avons laissé se construire un système où certains pays, et certaines catégories de leur population, captent l'essentiel des richesses financières, foncières, énergétiques (ressources naturelles) pour s'assurer non seulement l'accès à ces droits mais bien au-delà. Une partie minoritaire de la population mondiale surconsomme, quitte à s'en rendre malade et se polluer la vie.



Depuis 15 ans maintenant, les acteurs, locaux et nationaux, qui portent en France *La Semaine de la solidarité internationale*, se mobilisent pour témoigner que cette équation systémique n'est pas une fatalité, et que des alternatives concrètes permettraient de lutter contre les inégalités actuelles. Le moteur de ces acteurs est la solidarité internationale, comme réponse à un système inégalitaire mondialisé. Cette solidarité internationale est tout d'abord un socle de valeurs communes de partage, de droit à la différence, de répartition équilibrée des richesses, de respect de notre planète, de sa biodiversité, de ses femmes et hommes qui la peuplent. Cette solidarité internationale est aussi un ensemble d'actes et d'engagements posés au quotidien, depuis des actes de consommation responsable jusqu'à la participation à une initiative de développement quelque part dans le monde, en passant par des mobilisations pour exiger un accueil digne et respectueux des migrants en France ou en Europe, ou encore en exigeant de sa banque la transparence sur ses liens avec d'éventuels paradis fiscaux.

Cette solidarité internationale est donc l'expression d'une voix citoyenne qui revendique un égal accès aux droits fondamentaux pour toutes et tous, partout dans le monde.

Ces « Droits à l'essentiel » c'est pour nous affirmer que les textes onusiens qui consacrent l'universalité des droits civils et politiques, des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux doivent devenir une réalité quotidienne pour la majorité de la population mondiale, et non pas une exception pour une minorité.

Ces « droits à l'essentiel » sont à revendiquer haut et fort aujourd'hui, à un moment de notre histoire où les politiques d'austérité face à la crise, les dérives sécuritaires et xénophobes, la course à l'accaparement des terres et des ressources naturelles sont autant de prétextes pour rogner sur nos acquis sociaux et nos droits fondamentaux. Les exemples de ces atteintes à nos droits sont nombreux, de la réduction du droit à l'accès au soin ou à un enseignement de qualité parce que nos Etats préfèrent rembourser une dette mal construite plutôt que d'investir dans l'accès aux services publics, à des lois sécuritaires qui entravent notre droit à la liberté de circulation, ou encore des politiques énergétiques qui reposent sur l'accaparement de ressources dans des pays où les populations concernées ne sont ni consultées, ni bénéficiaires de la rente liée à l'exploitation de ces ressources, voire même, se retrouvent victimes de conflits violents.

Découvrir et renforcer cette dynamique en marche de solidarité internationale, voilà ce que nous vous proposons du 17 au 25 novembre prochains, partout en France, à l'occasion de la quinzième édition de *La Semaine de la solidarité internationale*.

Plus d'infos
sur www.lasemaine.org

RESPECT DES DROITS HUMAINS

UNE URGENCE, PLUS QUE JAMAIS

Les pauvretés (économiques, sociales et culturelles) s'accroissent dans le monde alors que les richesses ont été multipliées par 8 au cours des 40 dernières années et que l'addition des chiffres d'affaires des 200 sociétés transnationales les plus importantes de la planète représente plus que les économies cumulées de 180 pays du globe.

Or, les inégalités n'ont jamais été aussi grandes entre pays et à l'intérieur de chaque pays, y compris dans les états du Nord.

Droits de l'Homme le texte fondateur

Adoptée il y a près de soixante ans, le 10 décembre 1948, la Déclaration universelle des droits de l'Homme est le fondement du droit international relatif aux droits humains. C'est la première reconnaissance universelle du fait que les libertés et les droits fondamentaux sont inhérents à tout être humain, qu'ils sont inaliénables et

s'appliquent également à tous, que nous sommes tous nés libres et égaux en dignité et en droits. Ce, quels que soient notre nationalité, notre lieu de résidence, notre sexe, notre origine nationale ou ethnique, notre couleur, notre religion, notre langue ou toute autre situation.

+++++

Les droits des principes à (faire) appliquer

Reconnaître les droits ne suffit pas, il faut les appliquer. Et il faut pour cela des moyens juridiques (possibilité de porter plainte, existence de tribunaux, etc.). C'est ce qu'on appelle la justiciabilité. Ces moyens techniques permettent le passage des déclarations à la mise en œuvre pratique.

L'écart entre les textes et la réalité existe. Loin de témoigner de l'inutilité des droits, il montre au contraire leur nature profondément politique. Les droits de l'Homme, en affirmant la dignité humaine, portent en eux la remise en cause de tout pouvoir abusif. Ce caractère subversif fait qu'ils sont sans cesse menacés. Et qu'il faut élaborer sans trêve de nouveaux moyens de les défendre.

SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

UNE SEMAINE POUR PROMOUVOIR L'ESSENTIEL

Depuis 15 ans, la *Semaine de la solidarité internationale* pose la question des droits humains, qu'ils soient civils et politiques, économiques, sociaux et culturels, individuels ou collectifs. La *Semaine* est l'occasion de prendre en compte la réalité des inégalités, d'en comprendre les causes et d'agir pour les combattre. Elle est aussi un temps de sensibilisation, de rencontres et de solidarités en faveur d'un monde plus juste et plus humain.

Sa quinzième édition donnera lieu à plus de 7000 manifestations partout en France du 17 au 25 novembre. Ce moment d'indignation positive sera l'occasion de clamer haut et fort que le respect des droits humains est la base du développement et qu'« on a tous DroitS à l'essentiel, ici et là-bas ».

7000 animations partout en France

Du 17 au 25 novembre, des milliers d'acteurs de la solidarité internationale se mobiliseront en France pour éveiller en chacun l'indignation positive. De Lille à Bordeaux, de Nantes à Strasbourg, ils se surpasseront en ingéniosité pour surprendre le public et réveiller en lui la fibre solidaire.

Journées à thèmes, conférences, spectacles, ateliers, projections-débats, expositions, repas équitables ou marchés solidaires... Autant de manifestations pour échanger sur ce que nous pouvons faire pour rendre ce monde plus solidaire, à travers nos actes quotidiens les plus simples comme les plus engagés.

Un temps de valorisation des engagements

La *Semaine de la solidarité internationale* a été créée pour les faire connaître et sensibiliser les Français aux questions de solidarité internationale.

Du 17 au 25 novembre, sa quinzième édition multipliera les occasions de rencontres avec des acteurs de terrain, des intellectuels et des artistes engagés dans la défense des droits humains.

La semaine en chiffres

- 24 organisations au comité de pilotage national
- près de 700 acteurs dont 150 collectifs inter-associatifs ou multi-acteurs
- 7000 animations dans plus de 500 communes en France

+++++

En France, tous les jours, des bénévoles et des salariés s'impliquent dans des projets de solidarité internationale. Dans leur sillage, des citoyens s'attachent à comprendre la planète et à promouvoir une mondialisation plus humaniste par des gestes concrets (en achetant ou voyageant solidaire, en épargnant éthique, en interpellant les décideurs...).

7 000 ÉVÉNEMENTS PARTOUT EN FRANCE

La *Solisphère*, une action commune de lancement

La *Solisphère* est une performance visuelle collective qui marquera le premier jour de la *Semaine de la solidarité internationale*, le samedi 17 novembre, partout en France. Représentation ronde comme la Terre, la *Solisphère* est un cercle à l'intérieur duquel se joue l'essentiel : nos droits humains. Incarnées, participatives, théâtralisées ou dansées, les *Solisphères* seront cette année une centaine à attirer l'attention des passants sur le respect des droits humains, dans 500 communes françaises. Trois d'entre elles se dévoilent...

« Géante »
à Paris

Une *Solisphère* géante marquera sur la Place du Palais Royal à Paris le lancement national de la 15^e édition de la *Semaine de la*

solidarité internationale. Cette performance visuelle sur le thème DroitS à l'essentiel orchestrée par l'artiste Lisa McErlean sera réalisée de 10h30 à 12h30 en présence d'acteurs de la solidarité internationale. Au programme également, des animations théâtrales, musicales et **un point presse à 11h30 pour le temps fort de la *Solisphère* géante.**

Une initiative des organisations nationales de la *Semaine* en écho à la centaine de *Solisphère* créées en région le **samedi 17 novembre**.

« Grandeur nature »
à Chalon sur Saône

La *Solisphère* de Chalon sur Saône fait partie intégrante du grand jeu « Une autre nature est possible » qui sera organisé dans l'espace public, le samedi 17 novembre, par le Collectif des associations pour la solidarité de Chalon sur Saône. Ce jeu aborde les six thèmes que sont la PAC, l'eau, le commerce équitable et les circuits courts, l'accès à la terre, la propriété du vivant, le choix des modes de production agricole. Les passants seront invités à compléter cette *Solisphère* illustrant les interdépendances entre le Nord et le Sud, en présence d'autres joueurs et de représentants des associations.

« Simple
comme bonjour »
à Chambéry

Une flashmob est une mobilisation éclair qui prendra la forme d'une *Solisphère* humaine représentant nos DroitS à l'essentiel, le samedi 17 novembre, à Chambéry. Cette manifestation ne durera que le temps des douze coups de midi de l'horloge de la mairie à l'initiative du collectif chambérien de *La Semaine de la solidarité internationale*.

7 000 ÉVÉNEMENTS PARTOUT EN FRANCE

Sept Droits à l'essentiel en sept manifestations

1 DROIT À L'ACCÈS À DES SOINS DE QUALITÉ

Toro Si Te : ciné-débat avec Daisy Lamothe

+ **Dijon - 19 novembre**

Comité de jumelage-coopération de Quétigny

Seydou, médecin de campagne au Mali, enfourche sa moto pour aller soigner les malades de village en village, contrôler l'eau des puits, informer sur le Sida. Au dispensaire, il blague pour rassurer et réprimande celui qui a trop tardé à venir. Pour lui, le développement n'est pas qu'une question d'aide humanitaire, c'est une pratique quotidienne. Le film *Toro Si Te*, de Daisy Lamothe, raconte son histoire. Il sera diffusé au cinéma Cap Vert de Quétigny (près de Dijon), le 19 novembre, à 20 heures et suivi d'une conférence-débat en présence de la réalisatrice.

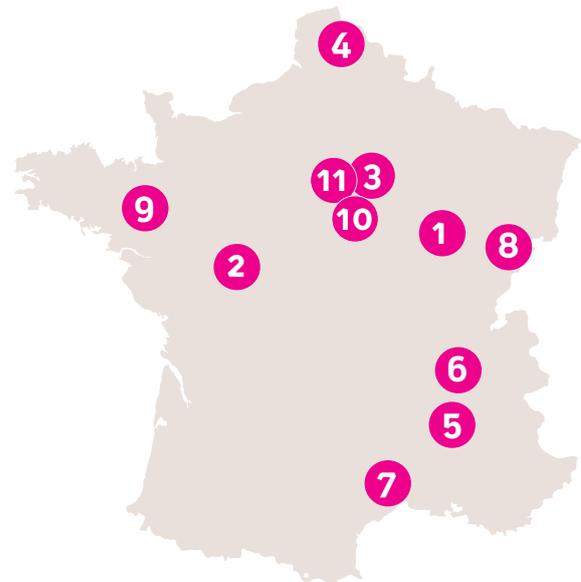
2 DROIT À L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

Catch d'improvisation théâtrale

+ **Poitiers - 21 novembre**

LUDI et collectif de La Semaine de la solidarité internationale

La LUDI (Ligue Universitaire d'Improvisation Théâtrale de Poitiers) et le collectif de *La Semaine* organisent un match d'improvisation théâtrale sur le thème de l'eau, le mercredi 21 novembre, à partir de 20 heures, à la maison des étudiants de Poitiers. Lors de la soirée, deux équipes de deux joueurs s'affronteront durant deux fois



40 minutes autour d'un thème défini par le maître de cérémonie. Le public est invité à corser la difficulté en proposant des mots à insérer dans l'histoire, lui proposer une suite, imposer des personnages...

3 DROIT À L'ALIMENTATION

Le Grand Jeu de la Faim

+ **Montreuil - 18 novembre et en tournée dans toute la France - Compagnie Zygomac**

Une indignation burlesque sur les absurdités alimentaires du monde. Les assiettes vides du Sud et le milliard de personnes qui souffrent de la faim ! Les assiettes pleines et empoisonnées du Nord et les conséquences dramatiques sur la santé et l'environnement ! Dans les

Sept Droits à l'essentiel en sept manifestations

deux cas, l'argent est au cœur du dérèglement humain et écologique. *Le Grand Jeu de la Faim*, pièce créée il y a huit ans par la compagnie Zygomatic, à l'occasion de *La Semaine de la solidarité internationale*, sera donnée le samedi 18 novembre, à Montreuil. Depuis sa création, *Le Grand Jeu de la Faim* a été joué plus de deux cents fois en France et à l'étranger. Tout public.

4 DROIT À L'ÉDUCATION POUR TOUS



Malick Sy, quand le vide ne suffit plus : ciné-slam avec Ceptik - Projection précédée d'ateliers d'écriture « po-éthique » et suivie de scène de slam.

+ **Lille - 19 novembre**

Association Les Funanbulants - Entrée libre

A Dakar, une école est menacée de fermeture car une zone commerciale jugée plus rentable doit être construite à sa place. Le documentaire du vidéaste et slammeur sénégalais Ceptik relate le combat de deux professeurs bénévoles pour maintenir l'école ouverte et permettre aux enfants des rues d'être scolarisés.

5 DROIT AU TRAVAIL DÉCENT

Flux des biens, des personnes et des idées - animation scolaire

+ **Dié - 22 novembre**

Artisans du Monde Valence

Flux des biens, des personnes et des idées, est un atelier-jeu qui a pour but de faire découvrir aux élèves les inégalités de répartition des richesses dans le monde et de les sensibiliser aux enjeux du commerce équitable. Il permet d'aborder la question du droit au travail décent.

6 DROITS CIVILS ET POLITIQUES

Simulation de résolution de la crise malienne par l'Union africaine

+ **Grenoble - du 21 au 24 novembre**

Afrika Re Coopération

Une simulation de rencontre de l'Assemblée Générale de l'Union africaine se déroulera à l'université Pierre Mendès-France de Grenoble (bibliothèque universitaire), du 21 au 24 novembre, en présence d'un représentant de l'Union Africaine, du professeur Grégoire Biyogo, politologue Gabonais et d'Amar Thioune, chef du service Coopération Internationale du Conseil Général de l'Isère. Les résolutions finales de la simulation seront publiées sur le site d'Afrika Re Coopération et transmises à l'Union Africaine pour valoriser cette contribution citoyenne à la résolution de la crise malienne. Un événement organisé par Afrika Re Coopération en partenariat avec le comité national français de *la Semaine de la solidarité internationale*, avec AGG, Agir Pour le Développement, le Conseil Général de l'Isère et la Maison des Associations.

7 DROITS DES MIGRANTS

Le procès des clandestins - théâtre - forum

+ **Montpellier - 19 novembre et en tournée dans tout le Languedoc-Roussillon**

Troupes Kaddu Yaraax (Sénégal) et Étincelle (Montpellier) - CIRAD et La Cimade

La Cimade de Montpellier fera se rencontrer les troupes Kaddu Yaraax (Sénégal), Etincelle (Montpellier) et de jeunes artistes migrants au cours d'une résidence de trois jours durant laquelle ils travailleront la notion de migration selon la forme du théâtre-forum. Le théâtre forum est un outil de sensibilisation et de résolution des conflits né au Brésil. Il met en scène des moments conflictuels et fait émerger à la surface les frustrations vécues au quotidien chez le spectateur et les acteurs, qui partagent une même réalité sociale. La résidence sera suivie d'une mise en commun du travail artistique et des expériences personnelles et militantes des participants. Une tournée dans plusieurs villes du Languedoc-Roussillon présentera au public un visage humain des migrations et de leurs enjeux.

7 000 ÉVÉNEMENTS PARTOUT EN FRANCE

Les immanquables de la Semaine

8 CONFIDENCES D'UN COLIBRI CONFÉRENCE GESTICULÉE D'ALEC SOMOZA

+ Franche-Comté - du 20 au 23 novembre

Récidév

Alec Somoza et son one-man show, les Confidences d'un Colibri, seront en tournée en Franche-Comté pendant *La Semaine de la solidarité internationale*. La « conférence gesticulée » d'Alec raconte de manière humoristique et authentique le parcours de son auteur, animateur en éducation au développement et à la solidarité internationale. De sa rencontre avec Bob Marley à l'expérience chamanique, toutes ses étapes de la recherche d'un idéal et d'actions pour changer le monde sont évoquées. Ses croyances, ses espérances ainsi que ses difficultés et ses doutes permettent d'aborder les grands thèmes fondateurs de la solidarité internationale.



9 ART POSTAL, ART SOLIDAIRE

+ Rennes et Cura Malal (Argentine) - du 14 au 27 novembre -
Maison Internationale de Rennes (MIR)

Les artistes Helena Gath avec la MIR (France), Fernando Garcia Delgado et Mercedes Resh de Corral de Piedra (Argentine) ont invité le public à contribuer à une exposition internationale d'art postal qui se tiendra simultanément à Rennes et au village de Cura Malal, province de Buenos Aires (Argentine). Chaque participant était invité à exprimer son attachement à la solidarité, individuellement ou collectivement, en envoyant sa correspondance artistique. Résultat visible à la Maison Internationale de Rennes (MIR) du 14 au 27 novembre et sur ce blog <http://artpostalrennescuramalal-ssi.blogspot.fr>



Les incontournables de la Semaine

10 CITIZEN SOUK

Spectacle de rue d'interpellation éco-citoyenne qui interroge les enjeux environnementaux sur un mode décalé

+ Ivry - du 19 au 24 novembre - Compagnie Caribou et InTerre-Accion

La compagnie Caribou mettra son Citizen Souk, du 19 au 24 novembre, partout dans Ivry. Les déambulations conçues et interprétées par la compagnie Caribou, à l'invitation d'InTerre-Accion, mettent en scène trois chercheuses en « connectivité environnementale » s'interrogeant sur les impacts globaux des déchets et du « tout-jetable ». A l'image des déséquilibres planétaires : déjanté.



11 COMME UNE ISLE DE LEÏLA CUKIERMAN

+ Paris - du 2 au 24 novembre

Avec Leïla Cukierman, D' de Kabal (slameur) et Nina Miskina (rappeuse belge)

Une coproduction R.I.P.O.S.T.E, Moun San Mélé, le Grand Parquet, l'Espace Jean Vilar d'Arcueil, le Train-Théâtre de Portes-les-Valence avec le soutien du Conseil Général du Val de Marne

Comme une Isle, pièce de Leïla Cukierman, sera créée au Grand Parquet, à Paris, début novembre.

Une femme évoque sa filiation singulière juive et antillaise, son parcours de militante au sein du parti communiste et qui s'interroge sur les motivations d'un engagement politique qui a déterminé le sens de sa vie.

En une femme, plusieurs voix, plusieurs paroles, plusieurs facettes, à l'image de son identité : multiple. La voix de l'écriture trace la voie de la mise en scène. Il s'agit de faire jouer, dans la parole de cette femme, ces différentes voix toutes ensemble. Voix parlée, voix chantée, slammée, rappée, contée, criée, éructée, bruitée, matière musicale, nappe sonore ou matière à sens, toutes les possibilités de la voix sont exploitées, plusieurs chansons composées.

Dans le cadre de *La Semaine de la solidarité internationale*, une soirée spéciale sera organisée le samedi 17 novembre. La représentation sera suivie d'une rencontre-débat sur la thématique de l'identité avec l'équipe du spectacle (auteure, metteur en scène et comédiens).

Tout le programme
sur www.lasemaine.org

DOSSIER de PRESSE 2012

Contacts presse :

Econovia - Marie-Pierre MEDOUGA . Tél : 06 22 78 71 38 . presse@econovia.fr / Julie SCHWARZ . Tél : 06 71 13 84 53 . julie.schwarz@econovia.fr



DROIT(S) A L'ESSENTIEL

PORTRAITS D'ACTEURS ENGAGÉS ICI ET LÀ-BAS



DROIT À L'ACCÈS À DES SOINS DE QUALITÉ

DROIT À L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT



DROIT À L'ALIMENTATION

DROIT À L'ÉDUCATION



DROIT AU TRAVAIL DÉCENT

DROITS CIVILS ET POLITIQUES



DROITS DES MIGRANTS



© MdM Belgique

DROIT À L'ACCÈS À DES SOINS DE QUALITÉ

Chaque minute, vingt enfants meurent dans le monde de maladies pouvant être évitées. Toutes les deux minutes, une femme disparaît en donnant la vie ou de causes liées à la grossesse. En 2012, des millions de personnes n'ont pas accès à des soins de qualité dans les pays pauvres comme en Europe, où des « épidémies de la pauvreté » potentiellement mortelles, comme la tuberculose et la rougeole, font leur retour.

DROIT AU BUT

Chiffres-clés

- 7,6 millions d'enfants de moins de cinq ans sont morts de maladies pouvant être évitées en 2010.
- Toutes les deux minutes, une femme meurt en donnant la vie ou de causes liées à la grossesse.
- Un tiers des 290 000 décès maternels constatés en 2010 surviennent en Inde et au Nigéria.
- Moins de 10% des personnes atteintes par le sida ont accès au traitement antirétroviral
- Plus de 40% (et jusqu'à 50%) des adultes de nombreux pays africains sont atteints d'hypertension.
- Jusqu'à un tiers des populations de certains pays des îles du Pacifique souffrent de diabète.
- La tuberculose et la rougeole, « épidémies de la pauvreté », réapparaissent en Europe

Statistiques sanitaires mondiales de l'OMS, 2012

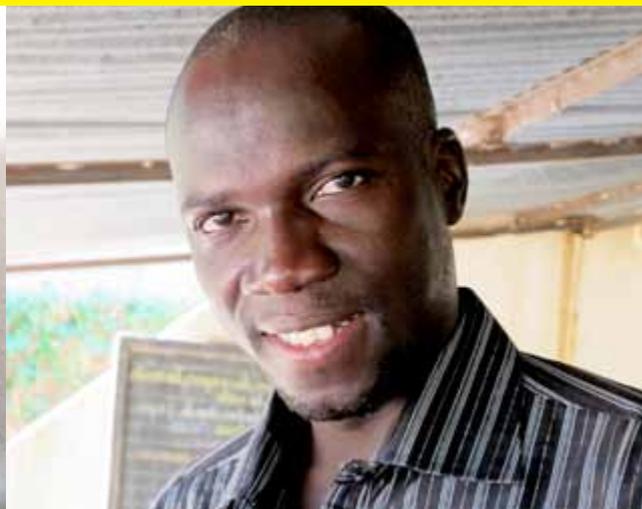
DROIT DE REGARD

La couverture universelle santé progresse au Sud mais régresse au Nord, par Maramé Ndour, Oxfam France

En santé, c'est paradoxalement dans les pays à faible revenu que les usagers prennent en charge la majeure partie des dépenses, soit 60% en moyenne contre 23% en Europe. Faute de protection contre le risque maladie, 100 millions de personnes renoncent à se faire soigner chaque année dans les pays pauvres. Pourtant les obstacles financiers à l'accès aux soins de santé de base sont en train de tomber. Depuis une dizaine d'années, de nombreux pays du Sud ont décidé de mettre place progressivement une couverture universelle en santé. Des pays africains ont fait le choix audacieux de commencer par la gratuité des soins : accouchements, dialyses, prise en charge des enfants de moins de cinq ans, soins de santé primaires... Au Niger, le recours aux services prénataux est passé de moins de 38% en 2004 à 90% en 2009. Pourtant ces politiques font d'emblée l'objet d'une condamnation. Elles seraient irréalistes, mal financées, peu à même de fournir des soins de qualité. Et si une chance était véritablement donnée à ces initiatives ? Il faut faire en sorte que les acteurs de santé puissent travailler ensemble à leur planification, leur financement et leur mise en œuvre. Qu'ils

aient les moyens d'anticiper l'augmentation de la fréquentation des structures de santé, d'améliorer l'approvisionnement en médicaments essentiels et leur bon usage pour maintenir la qualité des soins. Pour irriguer des structures de santé mieux organisées, les gouvernements doivent mobiliser des ressources en interne pour la santé. Les pays émergents, du Nord et les acteurs de la santé globale réaliseront ainsi le potentiel transformateur de cette dynamique en la soutenant par une aide budgétaire de qualité et des financements additionnels innovants.

C'est à ces conditions que les pays du Sud iront plus loin avec une vraie couverture universelle en santé. Pourtant à l'heure où cette dynamique est enclenchée là bas avec succès, on constate ici en Europe un mouvement de mise en échec et un recul de la protection sociale. Les acteurs de la société civile au Sud invitent ceux du Nord à se battre pour conserver et améliorer leurs acquis. Ces derniers s'inspirent des initiatives réussies d'extension de la couverture universelle en santé au Sud tandis que les citoyens se mobilisent afin de se réapproprier leur santé !



DROIT À L'ACCÈS À DES SOINS DE QUALITÉ

DROIT D'AGIR

Dr Jean-François Corty, programmes France de Médecins du monde : « Faire d'un droit reconnu à tous un droit effectif pour tous »

La médecine humanitaire a une utilité dans les pays qui ne sont pas déstructurés par la pauvreté, les conflits ou les catastrophes naturelles. C'est le cas de la France, où le Dr Jean-François Corty travaille à améliorer l'accès aux soins et témoigner des conditions d'existence des populations les plus vulnérables. « Si l'accès aux soins est un droit reconnu à tous, il est de moins en moins effectif pour tout le monde, même dans notre pays », constate le directeur des programmes France de Médecins du monde (MDM). Témoin de cette régression, l'activité de

l'association a augmenté de 22 % ces trois dernières années. En cause : « la déconstruction de notre système de santé solidaire mais aussi les contradictions entre les politiques de santé et les autres politiques, en particulier de sécurité et d'immigration », dénonce le Dr Corty. Les migrants, les prostitués, les toxicomanes et les sans-abri figurent au premier rang des exclus du droit essentiel à être soigné. Parmi les 25 000 personnes prises en charge par MDM en France en 2011, on dénombre aussi de plus en plus de ces « nouveaux exclus » faisant partie

des 29% de Français renonçant à des soins médicaux ou les reportant en raison de difficultés économiques* et « près de 12% d'enfants, dont un bon nombre n'ont toujours pas accès à la vaccination alors que des épidémies potentiellement mortelles telles que la tuberculose et la rougeole font leur retour en Europe ».

* Baromètre annuel sur « la relation et les pratiques des citoyens européens à l'égard de leurs systèmes de santé », CSA, 2011

Médecins du Monde Programmes France - Membre de Coordination SUD

Dr Drissa Koné, ONG Smara (Mali) : « S'adapter à cette nouvelle urgence qu'est la guerre »

La solidarité internationale doit s'adapter aux conflits. Depuis l'entrée du Mali dans une crise politique et sécuritaire sans précédent, les médecins français de Smara (Santé Mali Rhône-Alpes) ne peuvent plus intervenir dans le Nord du pays. Cette zone désertique, contrôlée par des groupes armés touaregs et salafistes, s'est aussi vidée de ses médecins maliens. Comme beaucoup d'entre eux, le Dr Drissa Koné, responsable des programmes médicaux de Smara au Mali, a été contraint de quitter la région de Tombouctou, où l'ONG travaille depuis plus de 25 ans à « aider les Maliens à soigner les Maliens ».

SMARA est parvenu toutefois à réaliser un état des lieux de plusieurs centres de santé communautaires du cercle de Niafunké en octobre. Le personnel de santé qualifié n'y est plus présent. La quasi-totalité des centres ont été saccagés et pillés. Les populations du Nord, toutes ethnies confondues, ont été privées d'accès aux soins pendant des mois alors que le conflit, la partition du pays, la pénurie alimentaire et les déplacements de populations ont détérioré la situation sanitaire. Une urgence à laquelle l'ONG a répondu mi-octobre « en envoyant une mission médicale dans les centres de santé inspectés. Cette mission a apporté un

appui médical en redynamisant les centres de santé communautaires du Nord du pays. La prise en charge des malades s'est faite gratuitement », explique le Dr Koné.

ONG SMARA

Partenariat entre la région Rhône-Alpes et la Région de Tombouctou. Soutenu par Cités Unies France

DROIT DE SUITE

› Oxfam : campagnes « Non-assistance à mère en danger » et « Santé et éducation pour tous »



© Eau Vive

DROIT À L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

Près de 800 millions de personnes sont privées d'accès à l'eau potable et 2,5 milliards d'êtres humains ne disposent pas d'installations sanitaires de base. Alors que les eaux insalubres restent la première cause de mortalité dans le monde, les économies avancées ont elles aussi leurs eaux troubles : à commencer par les prix et la qualité de cette ressource essentielle.

DROIT AU BUT

Chiffres-clés

- Près de 800 millions de personnes sont toujours privées d'accès à l'eau potable dans le monde, dont 80% dans les zones rurales.
- 2,5 milliards de personnes ne disposent pas d'installations sanitaires de base.
- Les eaux insalubres sont la première cause de mortalité dans le monde.
- Elles font 3,6 millions de victimes par an dont une majorité d'enfants.
- 7 personnes meurent chaque minute de maladies liées à l'eau.

Rapports des Nations unies, de l'UNICEF et de l'Unesco, Forum Mondial de l'Eau, mars 2012

DROIT DE REGARD

« Chacun doit avoir accès à des services de base »
par Kristel Malègue, coordinatrice de la Coalition Eau*

Le 28 juillet 2010, après de longs débats, le droit à l'eau potable et à l'assainissement a été reconnu par l'Assemblée générale des Nations unies comme un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'Homme. Et pourtant... Près de 800 millions de personnes n'ont toujours pas accès à une source d'eau améliorée. 2,5 milliards de personnes sont sans accès à un assainissement de base. 3,6 millions meurent chaque année de maladies hydriques, dont la majorité sont des enfants. Si dans les grandes conférences internationales, les Etats affirment leur engagement en faveur du droit à l'eau et à l'assainissement et de sa mise en œuvre progressive, force est de constater que les progrès dans ce domaine sont lents et insuffisants. Pourtant, l'eau se situe au cœur du développement humain et l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement impacte positivement l'ensemble des secteurs socioéconomiques : alimentation, éducation, santé, emploi... Au delà des déclarations politiques, le droit de l'Homme à l'eau potable et à l'assainissement doit être une réalité pour tous. Il est de la responsabilité des Etats de le mettre en œuvre de manière effective. Et la France, qui soutient ce droit à l'international, devrait donner l'exemple.

Cela signifie inscrire ce droit dans les législations nationales comme un droit fondamental auquel les citoyens peuvent effectivement prétendre. Cela signifie aussi adopter des mécanismes de solidarité de financement envers les plus défavorisés (tarification sociale, aides préventives...), afin que toute personne ait accès à l'eau potable à des conditions abordables. Sans oublier la nécessaire implication des citoyens dans les prises de décisions, pour une meilleure gestion du service de l'eau. Enfin, garantir ce droit passe par la mise en place de mécanismes de régulation et de contrôle du secteur. Seules les autorités publiques, garantes de l'intérêt général, peuvent assurer cette fonction. Désormais, il est temps pour les États de concrétiser les engagements pris et d'accélérer, par tous les moyens, la mise en œuvre du droit de l'Homme à l'eau potable et à l'assainissement. Chacun doit avoir droit à ces services de base. Et chacun doit y avoir accès.

* La Coalition Eau rassemble 31 ONG françaises engagées pour promouvoir l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous.

© Joelle Dollé



DROIT À L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

DROIT D'AGIR

Emmanuel Poilane, Fondation France Libertés : « Se remémorer que l'eau est l'un de nos biens les plus précieux »

Après vingt ans passés sur le terrain du développement en Afrique, Emmanuel Poilane est revenu en Europe avec la certitude que l'eau est l'un des biens les plus précieux de l'humanité.

Le directeur de France Libertés a donc rejoint l'engagement de Danielle Mitterrand à faire du droit à l'accès à une eau libre et potable le premier combat de sa fondation reconnue d'utilité publique.

Parce qu'« une société qui oublie l'eau est une société qui oublie l'essentiel », France Libertés mène des actions visant à ce que les Français ne négligent pas la valeur de cette ressource dont près d'un milliard

d'êtres humains sont privés.

Parallèlement à ses programmes de solidarité internationale, la fondation a initié en France le mouvement des Porteurs d'Eau, qui revendique le droit universel d'accès à une eau saine.

Elle a aussi choisi d'incarner ses valeurs dans « Ona », une fontaine en forme de manchot inaugurée en octobre dans un centre de loisirs de Chambly (Oise) et devant être installée dans une soixantaine d'établissements scolaires du département. Fonction de ce drôle d'animal proposé à l'adoption dans toute la France : « Offrir de l'eau dans un endroit dédié à l'eau, en sensibilisant les enfants au partage des res-

sources sur la planète ».

Prochaine actualité dans l'agenda très chargé d'Emmanuel Poilane : une « opération transparence sur la qualité de l'eau » attendue au printemps 2013 et faisant suite à l'enquête « transparence sur le prix de l'eau » publiée en avril en partenariat avec 60 Millions de Consommateurs.

Fondation France Libertés-Danielle Mitterrand

Mouvement des Porteurs d'Eau, fontaines scolaires « Ona », opérations transparence sur le prix et la qualité de l'eau - Membre du CRID et de Coordination SUD

Mohamed El Ouardi, Secours Islamique France : « Créer et réhabiliter des infrastructures d'eau et d'assainissement en Haïti »

Mohamed El Ouardi a une connaissance intime de la soif et des eaux insalubres, porteuses de maladies et de mort. Il les a croisées sur plusieurs continents lors de situations d'urgence et de projets de développement.

A 47 ans, le responsable des programmes « Eau, Hygiène et Assainissement » du Secours Islamique France a rencontré des populations privées d'eau potable en Indonésie (urgence Tsunami 2005), aux Philippines (urgence Inondations 2009), au Liban, au Pakistan, en Tchétchénie, en Afrique....

« Ce qui est commun à ces différents sites d'interventions, c'est le manque. Se réveiller le matin sans eau pour boire, se laver, cuisiner ou nettoyer, c'est vraiment difficile. Sans eau, il est impossible de préparer le repas. Il n'y a pas d'hygiène possible. Or, des millions de personnes sont privées du droit à l'accès à l'eau et à l'assainissement », témoigne-t-il.

La prochaine mission de Mohammed El Ouardi se déroulera en 2013 en Haïti. Les besoins humanitaires restent immenses après le tremblement de terre de 2010. Et 400 000 personnes vivent encore dans des

campes de déplacés.

« Notre projet consistera à améliorer les conditions de vie des populations les plus fragiles dans une région du Nord régulièrement frappée par des ouragans, en créant et en réhabilitant des infrastructures d'eau et d'assainissement du Cap-Haïtien », explique-t-il.

Secours Islamique France

Mission de création et de réhabilitation des infrastructures d'eau et d'assainissement Région du Cap-Haïtien (Haïti) 2013

DROIT DE SUITE

- > **Coordination SUD** : rapport de la commission Agriculture et alimentation 2012 « Pour une justice sociale de l'eau : garantir l'accès à l'eau aux agricultures familiales du Sud »
- > **Une seule planète** : rapport « Quand Veolia Eau navigue en eaux troubles »
- > **Forum Alternatif Mondial de l'Eau (FAME)** de mars 2012



© CCFD - Terre Solidaire

DROIT À L'ALIMENTATION

Des terres d'une superficie égale à plus de trois fois la taille de la France métropolitaine ont été accaparées par des investisseurs étrangers ces dix dernières années dans le monde, dont plus de la moitié dans des pays gravement touchés par le problème de la faim. Cette surface agricole profite rarement aux populations locales. Elle pourrait pourtant subvenir aux besoins alimentaires d'un milliard de personnes. Autant souffrent de la faim. 10 millions en meurent chaque année.

DROIT AU BUT

Chiffres-clés

- Les terres accaparées ces dix dernières années pourraient nourrir un milliard de personnes : autant souffrent de la faim.
- Dans les pays pauvres, une superficie équivalente à celle de Paris est vendue à des investisseurs étrangers toutes les 10 heures.
- Les deux-tiers de ces investisseurs exportent tout ce qu'ils produisent.
- Entre 2000 et 2010, 60 % des investissements étrangers dans des terres agricoles ont eu lieu dans des pays gravement touchés par la faim.
- Près de 60 % des transactions foncières étaient destinées à des cultures pouvant servir à la production d'agro-carburants.

Rapport « Notre terre, notre vie », Oxfam, octobre 2012

DROIT DE REGARD

Contre l'accaparement des terres, le droit à l'alimentation Par Mathieu Perdriault, AGTER

La quasi-totalité des près d'un milliard de sous-alimentés dans le monde sont des ruraux qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour produire suffisamment d'aliments ou s'acheter de quoi s'alimenter avec la vente de leurs produits. Les autres ont été poussés à l'exode vers les villes par la pauvreté.

Les véritables causes de cette situation sont occultées : dotations inégales, exposition directe à la concurrence d'exploitations plusieurs centaines de fois plus productives (par actif), explosion des accaparements de terres sous l'influence d'États et de la finance transnationale. Les perspectives sont terrifiantes : des milliards d'individus exclus de l'accès à toutes ressources et des atteintes irréversibles à notre environnement.

Le droit à l'alimentation, posé par le droit international, peut-il apporter une réponse globale ? Pas en l'état car il n'est pas « justiciable » : les États signataires du Pacte International de 1966 relatif aux droits sociaux, économiques et culturels, qui stipule ce droit en son article 11, n'ont pas créé de tribunal commun pour sanctionner ceux d'entre eux qui contreviennent aux engagements pris en le signant.

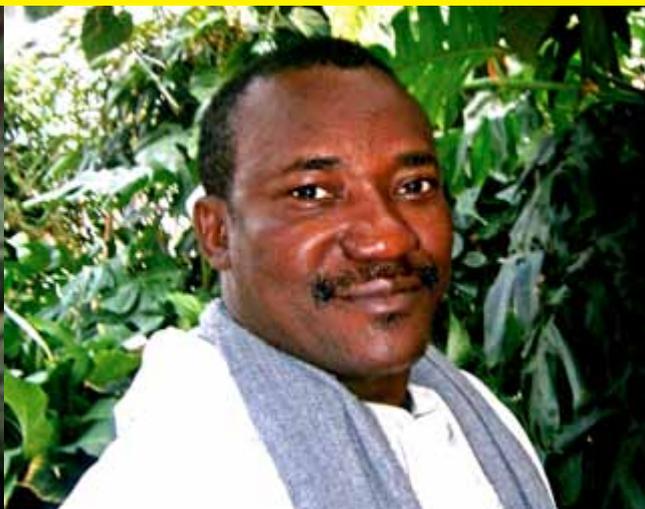
De plus, les investisseurs-accapareurs privés ne sont pas redevables de ce droit.

En revanche, un droit international de l'investissement protège efficacement leurs intérêts. Ses juges obtiennent des compensations de la part des États lorsque ceux-ci reviennent sur leurs engagements en matière d'allocations de terres et d'exemptions fiscales.

La hiérarchie actuelle des normes mondiales donne le droit aux entreprises de maximiser leurs profits financiers en s'appropriant les biens communs et en en faisant un usage « minier ».

L'idée selon laquelle chacun devrait pouvoir manger à sa faim n'est qu'une incantation. Il manque des recours pour tous au-dessus des États et au-dessus des entreprises par-delà les frontières. Au delà des « engagements volontaires », il faut des limites obligatoires et universelles dont le franchissement déclenche des sanctions et des réparations réelles pour libérer le progrès au niveau national de la domination d'autres États et d'entreprises multinationales.

L'engagement citoyen de tous dans des mouvements politiques transnationaux pour définir et exiger la protection de l'intérêt mondial est donc une nécessité pour parvenir à faire « monde commun ».



DROIT À L'ALIMENTATION

DROIT D'AGIR

Jean-Claude Fresse, CCFD-Terre Solidaire : « Prendre conscience que nos agricultures sont liées »

Depuis 50 ans, le CCFD-Terre Solidaire lutte contre la faim et pour le développement, en défendant notamment le droit à la souveraineté alimentaire. Depuis quatre ans, sa délégation Bourgogne-Franche Comté a engagé une dynamique sur les enjeux que représente la terre agricole, avec la volonté de croiser les regards entre le Nord et le Sud.

Jean-Claude Fresse fait partie de ceux qui permettent à des paysans d'ici et de là-bas, à des élus, des citoyens, d'échanger sur des problématiques communes. Parmi celles-ci : « Les difficultés d'accès à

la terre, notamment pour les sans-terre rencontrés au Brésil et les Français hors cadre familiaux qui veulent s'installer ; l'accaparement et l'urbanisation des terres agricoles ; l'expansion des cultures destinées aux agro-carburants au détriment de l'alimentation. Plus généralement, nous explorons tous les liens entre nos modes de vie et les choix de développement agricole dans le monde », explique cet ancien enseignant-chercheur en science du sol.

Aux côtés d'autres militants de la solidarité internationale, Jean-Claude Fresse veut favoriser la prise de conscience des interdépendances entre le Nord et le Sud, dans

un rapport d'égalité et de réciprocité entre les agriculteurs d'ici et de là-bas. Quelques uns seront invités à participer au forum « La terre en jeu, enjeux citoyens » des 24 et 25 novembre, à Agrosup Dijon, pendant la Semaine de la solidarité internationale.

CCFD-Terre Solidaire Bourgogne-Franche-Comté

Forum « La Terre en jeu, enjeux citoyens », 24 et 25 novembre, Dijon

Ibrahim Sarr, ingénieur agronome au Mali : « Gagner du terrain sur l'accaparement des terres »

La voix d'Ibrahim Sarr est de celles qui dénoncent le plus fortement l'accaparement des terres au Mali. Cet ingénieur agronome de 48 ans dirige le plus grand réseau des associations et coopératives agricoles du pays : le Réseau des Horticulteurs de Kayes.

Les terres les plus convoitées par les investisseurs sont plus à l'Est, à 250 kilomètres de Bamako, dans l'Office du Niger. C'est là que « l'État a réquisitionné et cédé des centaines de milliers d'hectares à des sociétés étrangères, prétextant qu'il n'a pas les moyens de les aménager. Des milliers de

familles ont donc du être expulsées des petites parcelles où elles produisaient du riz. Les acquéreurs de ces terres sont majoritairement Libyens et Chinois. Les Chinois produisent de la canne à sucre destinée au marché extérieur. Les autres acquéreurs n'ont pas donné d'indications sur la nature de leurs productions », explique-t-il.

A force de participations à des forums et des campagnes de solidarité internationale aux côtés de la Coordination nationale des organisations paysannes, « des batailles ont été gagnées et certaines institutions internationales, telles la FAO, réagissent

positivement », ajoute ce leader du mouvement paysan. « L'agriculture est la part la plus importante de notre PIB. Notre salut viendra du droit à cultiver nos terres et à l'agriculture familiale, seule à même de résorber le chômage et d'assurer notre sécurité alimentaire. »

Réseau des Horticulteurs de Kayes (Mali) Partenaire du Comité Français pour la Solidarité internationale

DROIT DE SUITE

- > **Max Havelaar, CFSI** : campagne « Goûtons un monde meilleur » pour une alimentation respectueuse de la nature et des hommes
- > **Peuples Solidaires** : campagne internationale « Faim Zéro » pour le droit à l'alimentation
- > **Oxfam** : campagne « Nourrir ou conduire : il faut choisir »



© Fondation Enfant 2/32

DROIT À L'ÉDUCATION

Dans le monde, près de 800 millions de personnes sont analphabètes, dont deux tiers de femmes. 215 millions d'enfants sont contraints de travailler et privés du droit d'étudier. Le droit à l'éducation pour tous reste un enjeu de développement et de démocratie partout sur la planète, y compris en France où 1 enfant sur 5 de moins de 15 ans n'a pas acquis les compétences de base en lecture et en écriture.

DROIT AU BUT

Chiffres-clés

- Dans le monde, près de 800 millions de personnes sont analphabètes, dont deux tiers de femmes.
- En France, 1 enfant sur 5 de moins de 15 ans n'a pas acquis les compétences de base.
- En Afrique subsaharienne, 4 jeunes adultes sur 10, ayant passé au moins 5 ans à l'école, sont analphabètes.
- Au Cambodge, plus d'1 enfant sur 2 quitte l'école avant d'avoir un niveau d'alphabétisation suffisant pour être durable.
- 215 millions d'enfants travaillent dans le monde.

Source : Aide et Action

DROIT DE REGARD

L'éducation, clé du développement
par Emmanuel Gerlin, Etudiants et Développement



« L'école ne continue pas la vie de famille, elle inaugure et prépare la vie des sociétés. »

Comment ne pas s'accorder avec cette affirmation de Jean Jaurès ! Quelle que soit sa situation économique et sociale du moment, un pays qui souhaite aller vers le progrès n'a d'autre choix que de mettre en œuvre et faire respecter ce droit fondamental.

Pourtant, si le droit à l'éducation pour tous est reconnu par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, l'effectivité n'est pas au rendez-vous : des millions d'enfants ne sont pas scolarisés. Les explications de l'irrespect de ce droit essentiel doivent tenir compte de tous les paramètres économiques, sociaux et culturels : à court terme, un enfant qui étudie coûte et ne rapporte pas d'argent.

Or, on ne peut contester que l'éducation soit la clé de l'avenir : des enfants ayant reçu plusieurs années d'enseignements pluridisciplinaires acquerront des connaissances et des compétences réexploitables et seront à même d'obtenir des emplois leur permettant de vivre décemment. Au sens large, une génération éduquée sera capable de développer son pays et de favoriser le bien-être des populations.

Cette éducation, d'ailleurs, peut être abordée à travers d'autres prismes que l'école.

Par sa démarche de participation active, l'éducation non-formelle est une formidable école de la citoyenneté. Mise en avant par la Stratégie de Lisbonne, l'éducation non-formelle affirme que l'apprentissage est un processus qui peut se faire en différents lieux et tout au long de la vie.

En proposant des formes d'apprentissage adaptées à chacun, permettant ainsi le développement de compétences tout au long de la vie tout en reposant sur le pouvoir d'initiatives et de création de chacun des citoyens, l'éducation non-formelle relève bien des défis de nos sociétés.

Souvenons-nous de la célèbre phrase d'Abraham Lincoln : « Si vous pensez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance ».

L'éducation est l'investissement qui, demain, construira les générations qui feront la différence !



DROIT À L'ÉDUCATION

DROIT D'AGIR

Mahfou Diouf, Aide et Action France : « Développer des communautés éducatives s'appuyant sur les ressources du quartier »

Qu'y a-t-il de commun entre les écoles sénégalaises et françaises ? Un homme, Mahfou Diouf, et la réalité qu'il s'acharne à combattre au sein d'Aide et Action France : alors qu'ils devraient prodiguer une éducation de qualité à tous, les systèmes éducatifs produisent aussi de l'exclusion. Au Sénégal, pays natal de ce professionnel de l'ingénierie de projet socio-éducatif, seuls 90 % des enfants de 7 à 12 ans sont scolarisés. En France, pays d'Europe où la réussite scolaire est la plus corrélée au milieu familial, 1 enfant sur 5 de moins de 15 ans ne maîtrise ni la lecture ni l'écriture.

Alors, dans le Val d'Oise comme en Casamance, Mahfou Diouf accompagne des écoles et des collectivités dans leurs luttes contre le décrochage scolaire. Sa cause principale : la concentration des inégalités éducatives (inégalités sociales et territoriales, discriminations, pénurie d'enseignants, pauvreté). Ses solutions : « Renouveler les contenus et les pratiques pédagogiques figés depuis une trentaine d'années, faire des enfants des acteurs de leur apprentissage, donner aux parents des outils pour participer à l'éducation de leurs enfants, développer une communauté éducative qui s'appuie sur l'ensemble des res-

sources du quartier », énumère le responsable des actions éducatives Aide et Action France.

Les premières actions d'un projet éducatif impliquant une vingtaine d'acteurs sont attendues courant 2013 à Argenteuil.

Aide et Action

Campagne « L'Éducation exclut aussi : agissons ! »

Val d'Oise (Ile-de-France)

Jesus Calle, fondation Enfances 2/32 (Colombie) : « Garantir l'égalité des chances des enfants en situations de risques majeurs »

En Colombie, pourtant signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant, 30 000 niños errent dans les rues sans abri ni assistance, et un enfant sur dix ne va pas à l'école. Entre Medellin et Cali, l'association franco-colombienne Enfances 2/32 permet à 130 enfants de Pereira de bénéficier d'un soutien scolaire ainsi que d'un suivi sanitaire, social et nutritionnel. « Ces enfants appartiennent à des familles en situation de très grande vulnérabilité sociale. Leurs parents sont des chômeurs de longue durée et des personnes dépla-

cées par la violence et le conflit armé que vit la Colombie depuis près de 60 ans. La mère est bien souvent le chef de famille et le père est absent, disparu ou inconnu. Dans ces familles, le grand problème est l'analphabétisme et l'absence de préparation à assumer le rôle de parent », confie Jesus Calle dit « Chucho ». Le président de la Fundación est aussi artiste-peintre. Il anime des ateliers de création visuelle pour que les enfants « acquièrent une reconnaissance sociale grâce à leurs talents propres et leurs capacités d'échanger avec tous les éléments de leur environnement ».

En Colombie, l'écart entre les éducations publique et privée est considérable. Enfances 2/32 œuvre pour l'égalité des chances et « le droit à l'éducation, porte de sortie unique à la situation de violence et d'exclusion sociale que vit notre pays et, plus généralement, l'Amérique latine ».

Fondation Enfances 2/32

France - Colombie (Pereira)

Partenaire de Solidarité Laïque

DROIT DE SUITE

- > **Starting Block** : projet « Handivalides, du collège au premier emploi »
- > **La Fédération Syndicale Unitaire** s'engage pour l'accès à l'éducation de qualité pour tous
- > **La Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture** œuvre pour un accès aux savoirs et à la formation pour tous
- > **Animafac** promeut et soutient l'engagement des étudiants



© Artisans du Monde

DROIT AU TRAVAIL DÉCENT

La planète compte plus de 200 millions de chômeurs en 2012 soit six millions de plus qu'en 2011. Un tiers des travailleurs vivent avec moins de deux dollars par jour. Les femmes et les jeunes sont affectés de manière disproportionnée par le déficit et la précarité de l'emploi, les conditions de travail indécentes ainsi que par le travail à temps partiel contraint qui s'est développé dans deux-tiers des économies avancées.

DROIT AU BUT

Chiffres-clés

- > Plus de 200 millions de chômeurs dans le monde en 2012
- > 6 millions de chômeurs de plus qu'en 2011
- > Le taux de chômage a augmenté dans près de deux-tiers des pays d'Europe depuis 2010.
- > La reprise du marché du travail est au point mort au Japon et aux Etats-Unis.
- > Le travail à temps partiel contraint s'est développé dans deux-tiers des économies avancées ; le travail temporaire dans plus de la moitié de ces économies.
- > Ailleurs, les offres d'emplois ne sont pas à la hauteur des besoins d'une population en âge de travailler de plus en plus nombreuse et qualifiée, comme en Chine.
- > Les déficits d'emplois demeurent critiques dans l'essentiel du monde arabe et de l'Afrique.

Rapport sur le travail dans le monde 2012, Organisation Internationale du Travail (OIT)

DROIT DE REGARD

« Un salaire vital plutôt qu'un emploi à tout prix »
par Nayla Ajaltouni pour le Collectif éthique sur l'étiquette

Le 7 octobre célèbre la journée mondiale pour le travail décent. A l'heure d'une mondialisation dérégulée qui met en concurrence les travailleurs et les travailleuses plutôt qu'elle ne les protège, la mise en œuvre de ce concept ne va pas de soi. La production mondiale de richesses ne cesse de croître. Pourtant, un tiers des travailleurs dans le monde vit avec moins de deux dollars par jour ; la moitié de la population mondiale est privée de protection sociale ; sous-emploi et précarisation poursuivent leur ascension. Dans ce contexte, la généralisation du travail décent est la condition d'une mondialisation plus juste, et constitue un rempart aux effets d'une crise économique - et des politiques d'austérité qui l'accompagnent - que les travailleurs les plus vulnérables subissent de plein fouet. Que dit le concept de travail décent? Fondé sur quatre piliers - les droits fondamentaux au travail, les possibilités d'emploi et de rémunération, la protection sociale, le dialogue social - il édicte que chacun doit pouvoir accéder à un travail permettant de mener une vie digne. Et de s'insérer dans la société, ce quel que soit le type de travail, alors que le secteur informel constitue désormais la forme dominante d'emploi à

l'échelle internationale.

Au cœur du deuxième pilier, le droit à une rémunération juste, qu'il s'agisse de prix rémunérateurs pour les paysans, ou d'un salaire permettant de satisfaire ses besoins fondamentaux et ceux de sa famille pour un employé - autrement dit un salaire vital. A titre d'exemple, en 2011, plusieurs centaines d'ouvrières se sont évanouies d'épuisement dans les usines de confection textile au Cambodge, faute d'un salaire leur permettant de s'alimenter correctement. Le salaire minimum de 61 \$ devrait quadrupler pour atteindre un niveau vital. Ainsi le concept de travail décent supplante l'idée d'un emploi « à tout prix ». En témoignent les grèves, boycotts et mobilisations massives de travailleurs revendiquant un salaire décent, le droit de s'organiser ou la sécurisation des emplois au Bangladesh, en Tunisie ou en Espagne ces derniers mois. Cela montre à quel point le travail décent est affaire de droits. Et de justice sociale. Et combien il est indissociable de l'accès de tous à une vie respectueuse de la dignité humaine.



DROIT AU TRAVAIL DÉCENT

DROIT D'AGIR

Marie, créatrice textile à Lavour (Tarn) : « Bénéficiaire d'un microcrédit pour créer mon activité »

Fin 1998, Marie divorce et subit trois ans de procédure avant d'obtenir une pension alimentaire pour ses trois enfants à charge. Elle développe une entreprise dont l'activité cesse en 2006. Dépôt de bilan, petits boulots, RMI : Marie a alors la cinquantaine et cherche à s'en sortir.

Dans son département, le Tarn, le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale. Il lui offre peu d'espoir de trouver un emploi salarié.

La chance de Marie, c'est ce fil qui la relie à la création textile. Créatrice émérite de

doudous et de poupées, cette auteure d'ouvrages spécialisés réfléchit à une collection de vêtements pour bébés. Elle imagine la commercialiser en ligne et sur les marchés. Mais sa situation ne lui permet pas d'investir dans des fournitures ni dans des machines.

La délégation Ariège-Garonne du Secours Catholique lui vient en aide. Un microcrédit de 2500 euros, remboursables en trois ans à une banque mutualiste de Midi-Pyrénées, lui permet de créer son outil de travail et de retrouver des conditions d'existence correctes en 2010.

Aujourd'hui, Marie peut, si besoin, bénéficier d'un accompagnement sur les plans budgétaire et comptable. Il en est de même pour le millier de bénéficiaires de prêts d'un montant moyen de 1700 euros accordés depuis 2004, en France, par le Secours Catholique. Leur objet : financer les projets personnels de retour à l'emploi de ceux qui sont privés du droit à un travail décent.

Secours Catholique
Dispositif de microcrédit professionnel
Tarn (Midi-Pyrénées)

Aïssa M'Bow, ONG des villageois de Ndêm (Sénégal) : « Lutter contre l'exode rural par la force de notre travail »

Son regard est aussi bleu que son turban. Française d'origine, Sénégalaise d'adoption, Aïssa Mbow lutte depuis plus de vingt-cinq ans contre l'inactivité forcée qui pousse les villageois de la région de Diourbel à l'exode.

Aux portes du Sahel, l'avancement du désert et les sols appauvris par la culture intensive remplissent de désespoir les villes côtières, les pirogues en partance pour le Nord et les bateaux des passeurs.

Aïssa et les villageois de Ndêm le combattent avec ce précepte du mouridisme, une confrérie de l'Islam : « Travaille comme si tu

ne devais jamais mourir et prie comme si tu devais mourir demain ».

Aux côtés de son époux, Babacar M'Bow, l'initiateur du projet, Aïssa a cofondé le Centre des Arts et Métiers Maam Samba, qui fournit du travail à plus de 360 personnes dans les métiers du textile, du cuir et de la métallerie.

« Les activités du centre ont permis de subvenir aux besoins vitaux de 9000 personnes, à Ndêm et dans une quinzaine de villages alentours, depuis sa création, explique-t-elle. Nous avons créé nos propres forages, un poste de santé et une

maternité, une école primaire, un collège. La population expérimente aujourd'hui le maraîchage biologique arrosé au goutte-à-goutte et le « bioterre », un combustible écologique à base d'argile et de coque d'arachide. »

Prochaine étape de cette ONG exportant ses produits et sa culture dans le monde entier : l'inauguration début novembre à Dakar de l'espace Maam Samba, vitrine de produits équitables et auberge solidaire.

ONG des Villageois de Ndêm
Région de Diourbel (Sénégal)
Partenaire d'Artisans du Monde

DROIT DE SUITE

- > **Peuples Solidaires** : campagne « Le juste fruit » pour une rémunération juste des producteurs de bananes et d'ananas / Campagne « C'est pas du jeu » pour des conditions décentes de travail pour les ouvriers chinois de l'industrie du jouet
- > **Ethique sur l'étiquette** : campagne « Made in Cambodge : le salaire de la faim »
- > **Aide et action** : programme de formation professionnelle ILEAD en Asie du Sud
- > **Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail sur la justice sociale pour une mondialisation équitable**
- > **Déclaration de la Confédération syndicale internationale sur le travail décent, ONU, juillet 2012**



© Magali Audion

DROITS CIVILS ET POLITIQUES

Les droits à produire de l'information et à s'informer garantissent l'exercice réel des démocraties et le respect des droits humains. Or, 66 journalistes ont été tués en exerçant leur métier et près d'un millier d'autres arrêtés en 2011. La même année, près de 200 bloggeurs ont été arrêtés sur une planète où les censures et les inégalités d'accès aux médias entravent chaque jour l'expression des droits civils et politiques.

DROIT AU BUT Chiffres-clés

- > En 2011, 66 journalistes ont été tués, 71 enlevés, 1044 arrêtés, 1959 agressés ou menacés.¹
- > 5 net-citoyens ont été tués et près de 200 bloggeurs arrêtés.¹
- > 68 pays sont concernés par une forme de censure du Net.¹
- > L'accès à l'information dépend aussi de l'équipement en nouvelles technologies. En 2010, dans les pays développés, 100% des habitants avaient accès à la téléphonie mobile et 72% à internet. Dans les pays en développement, ces proportions chutent à 68% pour le téléphone et 21% pour internet.²

1. Reporters sans Frontières, bilan annuel 2011

2. Département de l'Information des Nations Unies, septembre 2011

DROIT DE REGARD

« Pas de démocraties véritables sans droit à l'information »
par Franck Barrau
directeur du secrétariat international permanent aux droits de l'Homme Nantes-Pays de la Loire (SPIDH)

Il ne peut y avoir de démocraties modernes véritables, c'est à dire de sociétés aux règles communes qui soient débattues puis décidées par des « citoyens acteurs » - et pas seulement « administrés » - sans droit effectif à l'information et, donc, sans droit d'informer, ces deux principes étant indissociables. Ces dernières années, l'émergence de nouveaux médias a bouleversé les modes de production et de diffusion de l'information comme ses usages. Les sources d'information sont aujourd'hui presque aussi nombreuses qu'il y a d'individus connectés à Internet, du moins dans les pays où la liberté d'expression est garantie. Mais cette diversité et cette liberté ne sont rien s'il n'est pas possible de vérifier et enrichir l'information par le recoupement, le débat et la confrontation des points de vue. La multiplication des émetteurs n'est pas un progrès en soi. Le progrès, c'est le renforcement des capacités d'expression de la société civile qui doit trouver de nouvelles voies pour se faire entendre comme une alternative à la marchandisation médiatique qui veut vendre du « temps de cerveau disponible » et comme une réponse à

l'envahissement de la communication en lieu et place d'une information vérifiée, débattue et diversifiée. Pour cela, il faut s'appuyer sur des réseaux d'acteurs transnationaux au sein desquels les professionnels des médias et de l'information ont un rôle à jouer en accompagnant les « citoyens émetteurs » que tous peuvent être potentiellement. Mais, surtout, dans un monde contemporain de plus en plus complexe, il est indispensable de faciliter l'accès à la formation, notamment scientifique, à tous les âges de la vie. En effet, il n'y aura de développement humain durable que si les citoyens se saisissent des clefs indispensables à leur participation aux débats sur les grands enjeux qui les concernent, notamment sur les questions environnementales mais aussi économiques et sociales. Car aujourd'hui, le droit à l'information est aussi un droit à la formation. Il faut être capable, plus que jamais, de décrypter les mécanismes à l'œuvre dans nos sociétés si nous voulons rester éveillés et acteurs de nos destins individuels et collectifs.



DROITS CIVILS ET POLITIQUES

DROIT D'AGIR

N'Fanteh Minteh, Reporter Citoyen (Créteil) : « Permettre à de nouveaux regards de faire l'information »

Il y a des enfants qui naissent dans les roses. D'autres pas. L'existence de N'Fanteh Minteh a débuté dans « les Choux » : surnom donné à un ensemble de tours rondes de Créteil. Son adolescence ressemble à celle de beaucoup de jeunes du Val de Marne. Une génération qui se sent plus « dressée » qu'« éduquée ». L'écoeurement pour une société qui ne jette sur ses banlieues que des regards réprobateurs. La peur de Paris, si proche et si lointain, où elle pense ne pas avoir sa place. Cette croyance se fissure en 2010, quand N'Fanteh intègre la première promotion de « Reporter Citoyen ». Cette formation

gratuite de trois ans au journalisme s'adresse à trente jeunes adultes de quartiers populaires d'Ile de France. Double-constat de ses initiateurs : le journalisme manque de nouveaux regards. Or, la profession est très largement réservée à ceux qui ont les moyens d'étudier dans des établissements privés.

N'Fanteh le sait. Elle se prend toutefois au jeu de la couverture de l'actualité locale. Cette activité lui permet de rencontrer l'un des partenaires de Reporter Citoyen, la revue Altermondes qui l'embarque au Burkina Faso dans l'aventure internationale et solidaire des « Jeunes Reporters migrants ».

La deuxième promo de Reporter Citoyen fera sa rentrée en janvier. En attendant, le parcours de N'Fanteh se poursuit dans les colonnes du Monde et la prépa « Egalité des Chances » de l'ESJ Lille.

Reporter Citoyen
Formation gratuite de 3 ans au journalisme multimédia
Créteil, Boulogne-Billancourt et Stains (Ile de France)
Partenaire d'Altermondes

Imane Bounjara (Rabat) : « Poursuivre la libération des ondes au Maroc »

Au Maroc, les télévisions et les radios sont le monopole de l'Etat et de sociétés privées. Au sein d'un mouvement fédérant un millier d'associations, Imane Bounjara milite pour que les radios associatives fassent partie du paysage médiatique du Maghreb et du Machrek.

A 26 ans, cette doctorante à l'université de Rabat est chargée du programme « médias communautaires » du Forum des Alternatives Maroc. Ce programme, cofinancé par l'Union européenne, vise à libérer les ondes et à créer des espaces ra-

diophoniques renforçant les fondements de la démocratie, élargissant le champ des libertés publiques et favorisant la liberté d'expression.

L'enjeu est de taille : faute de savoir lire ni écrire, plus de 40 % de la population marocaine ne peut accéder à la presse écrite, aux sites d'informations indépendants ni aux réseaux sociaux.

La radio reste donc le moyen le plus sûr d'offrir au plus grand nombre « une information qui reflète la richesse de la société civile et ses initiatives en matière de développement, d'édification de la

démocratie et de justice sociale », explique Imane Bounjara.

E-Joussour.net, site d'information de la société civile Maghreb-Machrek, est pressenti pour héberger ce projet garantissant « le droit à l'accès à une information plurielle, qui seule peut permettre l'exercice réel de la démocratie », plaide la jeune femme.

Projet de webradio e-joussour.net
Rabat (Maroc)
Partenaire de Ritimo

DROIT DE SUITE

- > **Cinquième forum mondial des droits de l'Homme**, à Nantes, du 22 au 25 mai 2013 sur le thème « Développement durable – Droits de l'Homme : même combat ? »
- > **Léo Lagrange** : programme d'éducation à la citoyenneté, contre les discriminations « Démocratie et courage »
- > **Amnesty International / Emmaüs international / La Ligue des droits de l'Homme**



© E.Nahmad

DROITS DES MIGRANTS

Les migrants sont souvent les premiers à subir des atteintes à leurs droits fondamentaux et à payer de leurs vies le droit à « toute personne de quitter tout pays, y compris le sien » stipulé par la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Plus de 2000 d'entre eux ont disparu en Méditerranée entre février et septembre 2011 selon le HCR. Et plus de 350 enfants ont été enfermés en centre de rétention en métropole en 2010, indique La Cimade.

DROIT AU BUT

Chiffres-clés

- > 60% des migrations internationales sont des migrations du Sud vers le Sud.
- > 17 317 personnes sont mortes aux frontières de l'Europe depuis 1998 selon Fortress Europe.
- > Plus de 2000 migrants ont disparu en Méditerranée entre février et septembre 2011 selon le HCR.
- > 3% des Africains vivent en dehors de leur pays de naissance dont 1% en Europe.
- > 356 enfants ont été enfermés en centre de rétention en métropole en 2010. La même année, on estime que 6400 enfants ont été expulsés depuis Mayotte.
- > Plus de cinq millions de postes de travail sont interdits aux étrangers résidant légalement en France.

Migrations, Etat des lieux 2012,
La Cimade

DROIT DE REGARD

« La liberté de circulation est au cœur des droits humains »
par le collectif « Des ponts pas des murs »

Observer le traitement des personnes étrangères en France, c'est juger de l'état du respect des droits humains dans notre pays. Or, ce qui frappe, au premier abord, c'est que le droit des étranger(e)s relève d'un régime d'exception. Et cela que les personnes soient ou non en situation régulière. Ainsi, au chapitre des droits sociaux, les étrangers installés de manière régulière en France se voient interdire certains emplois. Même le droit de travailler, pourtant reconnu par l'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, dépend du titre de séjour délivré le plus souvent de manière discrétionnaire. Notons également que les étrangers doivent vivre depuis au moins cinq ans de manière régulière sur le territoire français pour prétendre au Revenu de Solidarité Active. Les droits citoyens des personnes étrangères sont eux aussi bafoués. Ainsi, la pleine citoyenneté de résidence ne leur est pas reconnue. Le droit de vote, même aux élections locales – promis pourtant depuis 1981 – n'est toujours pas d'actualité pour les ressortissant(e)s non communautaires. Autant d'injustices qui doivent être com-

battues pour aboutir à une réelle égalité des droits entre Français et étrangers. Et la situation des personnes en situation irrégulière est pire encore. La France ne leur reconnaît ni le droit au séjour, ni le droit aux prestations sociales. Elles sont constamment traquées par les autorités et peuvent être placées en centre de rétention pour être expulsées vers leur pays d'origine. L'enfermement des enfants est toujours autorisé, au mépris de la Convention internationale des droits de l'enfant. La fermeture des centres de rétention, la dépenalisation des infractions liées au séjour et la régularisation des sans-papiers quel que soit le projet migratoire permettraient d'en finir avec cette criminalisation des migrant(e)s orchestrée par les politiques françaises et européennes. Dans son article 13, la Déclaration universelle des droits de l'Homme stipule que « toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien ». Aujourd'hui totalement bafouée, cette liberté de circulation doit être replacée au centre des préoccupations actuelles en matière de droits humains.



DROITS DES MIGRANTS

DROIT D'AGIR

Jean-Michel Delarbre, Seine-Saint-Denis : « Obtenir la régularisation des jeunes étrangers arrivés en France après l'âge de 13 ans »

C'est dans son lycée que Jean-Michel Delarbre a d'abord été confronté au traumatisme vécu par des migrants privés du droit au séjour. Dans les années 90, ce professeur d'histoire-géographie doit croiser chaque jour le regard d'une jeune Africaine tout juste majeure. Scolarisée depuis des années en région parisienne, elle est en passe d'être expulsée vers son pays d'origine « au grand dam des enseignants et de ses camarades ». Jean-Michel Delarbre organise la solidarité, sur ce cas et sur d'autres. Un engagement qui le conduira à la Ligue des Droits de

l'Homme, puis à participer à la création du Réseau Éducation Sans Frontières (RESF) en 2004. Pour lui, le sort réservé aux enfants arrivés en France après l'âge de 13 ans est un déni de droits insupportable. « A l'âge où on se construit, ils étudient et font leur vie ici, comme leurs copains. Et soudain, à 18 ans, on leur refuse ce titre de séjour qui leur permettrait de continuer leurs études ou de décrocher un boulot. Ils basculent soudain dans l'irrégularité, avec son cortège d'insécurité et d'angoisse ». En 2012, une cinquantaine de ces lycéens

sans-papiers ont été suivi par RESF en Seine-Saint-Denis. C'est pour la régularisation de ces jeunes qui ont grandi et étudié en France que les attentes de Jean-Michel Delarbre sont aujourd'hui les plus fortes. **Ligue des Droits de l'Homme Réseau Éducation Sans Frontières Permanences d'accueil et d'aide juridique partout en France Membre du CRID**

Roméo Ntamag, Bamako (Mali) : « Accueillir les migrants en transit et les sensibiliser aux dangers de l'immigration clandestine »

En 2003, Roméo Ntamag a 15 ans quand il décide de quitter le Cameroun. Il lui faut trois ans pour rallier le Maroc à pied avec son cousin Patrice, l'équivalent de 150 euros en poche et l'ambition d'être embauché par un club de foot européen. Parmi la quinzaine d'amis qu'ils croisent en route, « seuls trois sont encore vivants aujourd'hui ». Certains tombent en 2005 sous les balles tirées par la police marocaine sur les migrants de Ceuta et Melilla, lors de leur tentative de franchir les grillages qui entourent ces enclaves espagnoles. D'autres

meurent lors de leur traversée du Sahara. Roméo et Patrice survivent au millier de kilomètres de sable qui les séparent du Mali, après leur expulsion d'Algérie. A Bamako, ils grossissent les rangs des refoulés privés de droits essentiels, dorment trois mois dans la rue puis dans un immeuble de treize chambres occupées par des centaines de migrants. Face à la situation d'urgence des milliers d'hommes et de femmes en transit par Bamako, Roméo Ntamag et Patrice Zinahad créent l'ARACEM en 2006. Cette association partenaire de La Cimade a adapté ses centres d'accueil et ses programmes

à la situation particulière d'un pays où se concentrent les refoulés d'Europe et d'Afrique du Nord et les populations déplacées d'Afrique centrale. Ses missions : « dénoncer les violations des droits de l'Homme, accueillir les migrants et les sensibiliser aux dangers de l'immigration clandestine ». **Association des Refoulés d'Afrique Centrale au Mali (ARACEM) Bamako (Mali) Partenaire de La Cimade**

DROIT DE SUITE

- > **Gisti** : campagne « Boats 4 people » pour l'organisation d'une flottille solidaire en Méditerranée
- > **CCFD-Terre Solidaire** : programme migrants
- > **Amnesty International**
- > **Enda Europe**
- > **Forum des organisateurs de solidarité internationale issue des migrations**

**PANORAMA DES FORMES D'ENGAGEMENT POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

Il existe de nombreuses manières de s'engager pour la solidarité internationale. Découvrez ici et sur le site de *La Semaine* comment agir solidaire !

L'engagement bénévole et volontaire

Les 400 associations françaises de solidarité internationale ne pourraient pas agir sans l'appui de bénévoles et de volontaires. Les volontaires de solidarité internationale accomplissent à temps plein des missions d'intérêt général dans des projets de développement et d'urgence humanitaire. Infirmières, ingénieurs agronomes, animateurs sociaux, logisticiens ou encore gestionnaires, ils sont chaque année 3000 à travailler avec les associations et leurs partenaires du Sud et de l'Est.

- + France volontaires, plateforme des volontariats internationaux d'échange et de solidarité
- + Répertoire des associations de solidarité internationale édité par RITIMO

L'engagement citoyen

Chacun(e) peut faire évoluer nos sociétés vers moins de pauvreté et d'injustices. En participant à la vie de son quartier, en défendant les systèmes de solidarité, en voyageant, épargnant ou consommant de manière responsable et solidaire. En étant plus exigeant sur la provenance et la fabrication des produits que nous consommons, nous pouvons tous favoriser le respect des droits fondamentaux ici et là-bas, tout en participant à assurer une rémunération plus juste des producteurs.

- + Fédération Artisans du monde
- + Label Max Havelaar

L'engagement des collectivités locales

En France, les collectivités territoriales sont fortement engagées dans des partenariats avec leurs homologues du Sud et de l'Est. Elles accompagnent les processus de décentralisation par des échanges de compétences, la réflexion commune autour des politiques publiques locales et la réalisation de projets concrets. De la ville au conseil régional, beaucoup ont conscience du nécessaire lien à bâtir entre « ici » et « là-bas » autour de solutions pour améliorer la vie des habitants de leurs territoires respectifs, mais aussi pour contribuer à l'ancrage des démocraties locales.

- + Cités Unies France, portail de la coopération décentralisée et de l'action internationale des collectivités territoriales françaises

L'engagement professionnel

Le milieu associatif de la solidarité internationale développe de plus en plus de compétences. Ainsi les salariés, bénévoles et volontaires des associations de solidarité internationale bénéficient tout au long de leur parcours de formations professionnelles. Par ailleurs, les formations supérieures sont de plus en plus nombreuses à former aux nouveaux métiers et aux nouvelles missions de la solidarité internationale.

- + Coordination SUD, coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale
- + Formations professionnelles du RADSI et de Centraider

L'engagement résistant

Des femmes et des hommes se rassemblent, inventent un nouvel art de militer et investissent autrement leur citoyenneté. Au-delà des urnes (pour ceux qui peuvent voter), au-delà des organisations formelles, au-delà des frontières, ils inventent des espaces de réflexion, des formes d'action ou de protestation, des modes d'engagement civique pour créer de nouvelles manières de vivre ensemble, de nouveaux modes de gouvernance, une meilleure existence. Des révoltés de la place Tahrir à RESF, des Indignados à la Brigade activiste des clowns, du mouvement altermondialiste à We are the 99%, des campagnes de plaidoyers online aux Camps Action Climat, ces « réexistants » (résistants-existants) tissent de nouveaux liens pour dire « NON ! » ou « STOP ! » à la domination de quelques-uns qui en excluent tant d'autres.

ILS FONT LA SEMAINE

MEMBRES, PARTENAIRES

Citoyens, ONG, associations, collectivités territoriales, écoles et universités, acteurs de l'éducation populaire, syndicats, comités d'entreprises : *la Semaine de la solidarité internationale* rassemble toutes celles et ceux qui s'engagent à divers niveaux pour des relations plus justes entre les pays et les peuples. Tous s'y retrouvent. Car tous sont concernés !

LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE



AVEC LE SOUTIEN DE



EN PARTENARIAT AVEC





MEMBRES, PARTENAIRES ET ÉVÉNEMENTS ASSOCIÉS



Festival de films documentaires **AlimentERRE**

Depuis 2000, le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) coordonne la campagne ALIMENTERRE, qui sensibilise la population française sur les causes de la faim dans le monde et promeut une agriculture familiale viable et durable au Nord comme au Sud. Le temps fort de campagne, du 15 octobre au 30 novembre, est centré sur le Festival de films documentaires ALIMENTERRE. A partir d'une sélection de 5 à 6 documentaires, il invite à des débats ouverts et participatifs sur les enjeux agricoles et alimentaires, en France, en Europe et en Afrique.

+ www.festival-alimenterre.org

Festival migrant'scène

Depuis 2007, La Cimade organise chaque année dans toute la France le festival migrant'scène, pour contribuer à faire changer de regard sur les migrations. Le festival migrant'scène aborde la question de l'immigration en associant des acteurs venus des champs sociaux, culturels, de la recherche, de l'art, pour promouvoir une approche sensible et humaine des migrations. Cette année, migrant'scène prend la mer du 15 novembre au 2 décembre à la rencontre de femmes et d'hommes qui faute de pouvoir obtenir un visa se lancent dans des traversées parfois tragiques. A l'instar de Laurent Gaudé, parrain du festival, des artistes, photographes, réalisateurs et écrivains revisitent l'histoire et l'actualité des migrations par la mer.

+ www.migrantscene.org



Mois de l'économie sociale et solidaire

Solidarité locale et solidarité internationale, une même valeur pour aborder les questions de regard sur l'autre, d'inégalités et de systèmes à réformer. Ainsi le Mois de l'économie sociale et solidaire s'allie à la Semaine de la solidarité internationale pour faire connaître leurs aspirations communes.

+ www.lemois-ess.org





////////////////////////////////////
Pour toute demande d'informations complémentaires, d'interviews ou de reportages, n'hésitez pas à nous contacter :

ECONOVIAMarie-Pierre **MEDOUGA**

Tel : 06 22 78 71 38

presse@econovia.fr

Julie **SCHWARZ**

Tel : 06 71 13 84 53

julie.schwarz@econovia.fr

Tout le programme
sur www.lasemaine.org

